

Dynasol GmbH Tél. 062 388 18 00 <u>info@dynasol.ch</u> Fax 062 388 18 01

Thalstrasse 49 4710 Balsthal www.dynasol.ch



### Fiche technique

### Produits de surface

# impra®lan-Decklack D100

Peinture en phase aqueuse, forte résistance aux intempéries.

Domaines d'application	Pour les éléments en bois en intérieur et extérieur, en particulier pour les éléments en bois aux dimensions stables comme les fenêtres, conformément aux directives de l'institut allemand pour la technique des fenêtres de Rosenheim.		
Caractéristiques	<ul> <li>Bonne capacité de couverture</li> <li>Très élastique, ne s'écaille pas</li> <li>Très résistant aux intempéries</li> <li>Recouvrement optimal des bords</li> <li>Faible odeur</li> <li>Certificat de conformité avec DIN EN 927-2</li> <li>Certifié DIN EN 71-3, sécurité des jouets</li> <li>Sans micro-mousse</li> <li>Densité environ 1,200 g/cm³ à 20 °C</li> </ul>		
Composition	Dispersion à base d'acrylate, dioxyde de titane, eau, glycols, additifs, conservateurs.		
Teintes	9010-Blanc pur, 9016-Blanc trafic, 9110-Blanc. Autres teintes disponibles sur demande.  Des mélanges des peintures de base avec les nuanciers RAL et NCS sont possibles dans le mélangeur de couleurs impra <sup>®</sup> .  Les teintes spéciales et mélangées doivent être vérifiées avant le traitement en réalisant une couche d'essai. Toute réclamation quant à la teinte doit être déposée avant l'exécution sur l'objet. Plus tard, aucune réclamation pour défaut ne sera acceptée.		
Degré de brillance	Brillant satiné		
Conditionnement	Standard: Bidons de 5, 20, 50 et 120 litres. Teintes mélangées: bidons de 2,5, 5, 10, 20, 50 et 120 litres. Base: Bidons de 2,25, 4,5, 9, 18 et 45 litres.		
Mode d'application	Par pulvérisation (Airless, Airmix).		
Consommation	300 ml/m² en 1 à 2 couches.  La consommation peut varier en fonction de la surface et du mode d'application. Réaliser un test sur la surface à traiter pour déterminer la consommation exacte.		
Préparation du support	Le support doit être propre, ferme et solide. L'humidité du bois doit se situer entre 12 % et 14 %. Dans le cas de bois tropicaux, nettoyer		

au préalable à l'aide de diluant universel.

Protéger le bois en extérieur du bleuissement et du pourrissement conformément à DIN 68800 à l'aide de base traitante impra®lan-Grund I100 ou impra®lan-Grund G250.

Pour plus d'informations concernant la préparation du support et la protection du bois de construction, consulter la fiche 18 BFS.

## Consignes d'application

#### Général

Bien remuer avant l'utilisation. Pour le ponçage intermédiaire, employer un papier abrasif (grain 180) ou une toile abrasive. Afin d'éviter qu'il ne se déforme, couvrir de revêtement toutes les faces des éléments de bois. Ne pas appliquer ou laisser sécher à une température inférieure à +10 °C (air ambiant, support et matériel) ou en plein soleil.

Vérifier la compatibilité des joints avec impra®lan-Decklack D100. Les joints à base de silicone ou de caoutchouc butyle sont compatibles. Dans le cas de l'application sur des bois contenant un haut niveau de substances naturelles, comme le meranti, des colorations peuvent se produire. Si tel est le cas, il est nécessaire d'appliquer une couche intermédiaire de impra®lan-Vorlack V100.

Conformément aux directives concernant le revêtement des fenêtres émises par la commission fédérale allemande des peintures et de la protection des biens, ainsi que par la VOB, les éléments de construction en bois doivent être traités sur toutes leurs faces avec au moins une base primaire et une couche intermédiaire (épaisseur de couche sèche d'au moins 30/50  $\mu$ m, voir la fiche HO.03 de VFF) avant de servir à la construction de bâtiments.

#### Application par pulvérisation

Mode d'appli- cation	Taille de buse		Pression de pulvéri- sation	Épaisseur max. de film humide
	en pouces	en mm	en bar	en μm
Airless	0,011- 0,013	0,28- 0,33	130	300
Airmix	0,011- 0,013	0,28- 0,33	80-100	300

# Revêtement recommandé pour fenêtres

#### Système deux couches :

- impra<sup>®</sup>lan-Grund G250
- Ponçage intermédiaire
- 300 ml/m² impra®lan-Decklack D100

#### Système trois couches :

- impra<sup>®</sup>lan-Grund G250
- Ponçage intermédiaire
- 175 ml/m<sup>2</sup> impra<sup>®</sup>lan-Vorlack V100
- 150 ml/m² impra®lan-Decklack D100

D'autres structures de revêtement individualisées peuvent vous être communiquées sur demande.

#### Temps de séchage

Hors poussière : après environ 1 heure Recouvrable : après environ 4 heures

Données valables par climat normal 23/50 DIN 50014. En cas d'humidité ambiante plus élevée ou de températures plus basses, le séchage est plus long.

Dilution	Si nécessaire, diluer avec 10 % d'eau maximum.		
Nettoyage des outils	Nettoyer à l'eau immédiatement après utilisation, ne pas laisser sécher.		
Restrictions d'utilisation	Dans le cas des bois tropicaux et riches en tanins, un allongement du temps de séchage, des changements de coloration et une diminu- tion de l'adhérence peuvent être constatés. Il est donc recommandé de procéder à une couche d'essai.		
Teneur en COV (g/L)	46 - 56 g/L (cat. 1d / Wb) : max. 130 g/L		
Classification CLP	impra®lan-Decklack D100 n'est pas soumis à l'étiquetage. Mention d'avertissement : néant Pictogramme : néant		
Mentions de danger et conseils de prudence	Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on, alkylphénol alcoxylé. Peut provoquer des réactions allergiques.		
Sécurité au travail	Lors de l'utilisation du produit, respecter les dispositions de protection au travail et de prévention des accidents en vigueur.  Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Assurer une bonne ventilation pendant et après l'application. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.  La fiche technique de données sécurité est disponible pour les professionnels sur demande.		
Stockage/transport	Conserver au frais mais à l'abri du gel. Bien refermer le bidon après utilisation. Conserver dans le bidon d'origine et uniquement accessible au personnel qualifié. Pour la date limite de conservation au frais, voir l'étiquette du bidon.  RID/ADR: néant.		
Protection de l'environnement	Il est interdit de déverser impra®lan-Decklack D100 dans le sol, dans des cours d'eau ou dans des canalisations. Classe de pollution de l'eau 1 (auto-classification selon VwVwS, annexe 4). Catalogue européen des déchets numéro 08 01 12.		

Cette fiche est diffusée à titre indicatif. Étant donné les nombreuses possibilités d'application, nous ne pouvons assumer de garantie pour les cas individuels. Ceci est également valable pour les modes d'application technique que nous recommandons. De telles recommandations n'engagent pas notre responsabilité, même si elles sont formulées de bonne foi sur la base nos connaissances et notre expérience. Tout accord ou engagement oral doit impérativement être confirmé par écrit.

03/05/2019